

Coopérations et complémentarités territoriale

La loi HPST a bouleversé l'organisation du système de santé. Elle impacte notamment le domaine de la coopération sanitaire, en déterminant aussi bien de nouvelles stratégies de complémentarité des acteurs de santé (projet régional de santé) qu'en développant les outils au service de ces coopérations : groupement de coopération sanitaire (GCS), communauté hospitalière de territoire (CHT)...

Le mouvement se poursuit avec le projet de loi de santé. Dans cette optique, il est nécessaire pour les acteurs et professionnels concernés, de maîtriser, selon un langage commun, les tenants et aboutissants des coopérations territoriales en santé, leur contenu autant que leurs enjeux :

- Quel est le cadre stratégique de ces nouvelles complémentarités ?
- Quels outils sont proposés aux acteurs ?
- Quels peuvent être les impacts sur les pratiques professionnelles ?
- Quels points de vigilance juridiques, stratégiques, organisationnels ces coopérations suscitent-elles ? Anticiper les difficultés pratiques permettra d'adopter un positionnement cohérent.

OBJECTIFS

Appréhender les différentes modalités de coopérations territoriales à partir du cadre législatif et réglementaire issu de la Stratégie Nationale de Santé et en mesurer les impacts et enjeux sur les organisations et les activités professionnelles

- Identifier et comprendre les dispositifs de coopération
- Mesurer les enjeux sur les organisations
- Identifier l'impact sur les métiers en lien avec les coopérations et les coordinations

PROGRAMME

JOUR 1 - matin

Thématique 1 : Le contexte institutionnel de la coopération

Typologie des acteurs, pilotage régional (ARS), service public hospitalier et territoires, planification de l'offre de soins, recours à la technique contractuelle

Thématique n°2 : Les outils de coopération conventionnelle

Enjeux de la coopération sanitaire, panorama des outils de coopération conventionnels et organiques, coopération avec les libéraux, montage de la coopération

Jour 1 – Après-midi

Après-midi : Exercice pratique et collectif autour d'un projet de coopération sanitaire

Groupe de travail autour de la définition des objectifs du partenariat, les enjeux pour chaque acteur, les pré-requis pour la réussite du projet, le cadre légal applicable et la sécurisation juridique du partenariat, une ébauche de rédaction

Jour 2 - matin

Thématique n°3 : Coopération territoriale et construction des groupements hospitaliers de territoire (GHT)

Le contexte de la réforme des GHT, les fondamentaux du GHT (objectifs, acteurs, calendrier, constitution...), le projet médical partagé (notion de filière de soins, impacts sur l'offre de soins et les coopérations territoriales existantes...), gouvernance du GHT, mutualisations, rôle de l'établissement support

Jour 2 – Après-midi

Après-midi : Exercice pratique et collectif autour de l'impact du GHT

Travail de sous-groupes : Quels impacts sur l'activité du service ? Quels impacts sur l'évolution de la fonction exercée ? Quelles questions en suspens ? Quelles pistes d'évolution ?

PUBLIC

- Filières soignante et éducative, administrative, médico-technique et technique et personnels médicaux de tout établissement de la Fonction Publique Hospitalière
- Membres des Instances d'établissement

NOTA :

Pour le bon déroulement de la formation, la session s'adresse en priorité à des professionnels amenés, dans le cadre de leurs fonctions, à initier, conduire, ou participer à la mise en œuvre de démarches de coopération sanitaire à l'échelle du territoire.

La prévalence de professionnels du secteur hospitalier dans les groupes peut conduire à prioriser cette approche sur celle plus médico-sociale des coopérations.

ORGANISE PAR :

CNEH

DUREE :

2 jours